



Rennes, le 19 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Services de proximité Premières labellisations France Services en Ille-et-Vilaine : six Maisons et un bus labellisés au 1^{er} janvier 2020

Faciliter l'accès des habitants aux services publics, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville, tel est l'enjeu du dispositif France Services. La liste des 460 premières Maisons France Services qui seront labellisées au 1^{er} janvier 2020 a été dévoilée le 15 novembre 2019 par le Premier ministre. Parmi elles, sept structures sont situées en Ille-et-Vilaine. D'autres labellisations suivront d'ici 2022.

« 460 Maisons France Services sont labellisées au terme d'un processus extrêmement rigoureux pour vérifier que chacune réponde bien à un cahier des charges exigeant. C'est une première vague de labellisation et, au fil du temps, nous allons encore en labelliser. Notre objectif est d'arriver à une Maison France Services par canton, d'ici 2022, soit environ 1800 établissements », a indiqué le Premier ministre lors de cette annonce.

En Ille-et-Vilaine, les Maisons France Services retenues dans cette première vague de labellisation sont les maisons de services au public (MSAP) de :

- Combourg, portée par la communauté de communes Bretagne romantique
- Pipriac, portée par le Point accueil emploi (PAE)
- Pleine-Fougères, portée par La Poste
- Rennes, portée par le Point information médiation multi-services (Pimms)
- Saint-Méen-le-Grand, portée par la communauté de communes Saint-Méen Montauban
- Sens-de-Bretagne, portée par La Poste

ainsi qu'un bus France Services sur le territoire de Roche aux fées Communauté, portée par le Pimms.

Une structure de proximité de qualité, un bouquet de services du quotidien

Démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi..., les espaces France Services dispenseront neuf services : ceux du ministère de l'Intérieur (aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise), des finances publiques (déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source), de la justice (accompagnement de l'utilisateur dans l'accès au droit), de l'assurance maladie, des allocations familiales, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole et de la Poste.

Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations aux collectivités territoriales, ce réseau de proximité est appelé à s'étendre. D'autres structures seront labellisées Maisons France Services, au fil de l'eau, en 2020, 2021 et 2022, après un audit permettant de s'assurer de la conformité de la qualité de l'accueil. D'ici 2022, chaque citoyen pourra ainsi trouver au moins une Maison France Services à moins de 30 minutes de son domicile. Des Bus France Services seront également mis en place afin d'assurer une présence itinérante dans des communes ou quartiers non couverts.

Ces premières Maisons France Services ouvriront à la suite d'une expérimentation conduite, à l'automne, dans six départements, dont l'Ille-et-Vilaine, sur la formation des agents polyvalents qui renseigneront et accompagneront les usagers dans leurs démarches administratives.